Rapport d'analyse

Identification du flux : 2025- 076213- 008- 04- 01- -2024/12/27-9:18:40

LE HAVRE-SEINE-METROPOLE- TRANSPORTS URBAINS- LHC (04)- 2025- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s):

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20008495200056

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Groupements de collectivités LE HAVRE-SEINE-METROPOLE

POSTE COMPTABLE DE : LE COMPTABLE PUBLIC

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET: TRANSPORTS URBAINS- LHC (04) (2)

ANNEE 2025

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

 $[\]ensuremath{\text{(2)}}\ \ensuremath{\text{Indiquer}}\ \ensuremath{\text{e}}\ \ensuremath{\text{budget}}\ \ensuremath{\text{concern\'e}}\ \ensuremath{\text{e}}\ \ensuremath{\text{c}}\ \ensuremath{\text{budget}}\ \ensuremath{\text{e}}\ \ensuremath{\text{c}}\ \ensuremath{\text{e}}\ \en$

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
<u>e</u>	12
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	27
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	31
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	32
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	33
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	36
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	37

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

EXPLOITATION

EXPLOITATION						
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	112 005 080,00	112 005 080,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	112 005 080,00	112 005 080,00			
		INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	135 623 041,00	135 623 041,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T S	(2)	0,00	0,00			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	135 623 041,00	135 623 041,00			
		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	247 628 121,00	247 628 121,00			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	7 345 776,00	0,00	9 171 381,00	9 171 381,00	9 171 381,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 200 736,00	0,00	1 331 537,00	1 331 537,00	1 331 537,00
014	Atténuations de produits	746 195,00	0,00	663 000,00	663 000,00	663 000,00
65	Autres charges de gestion courante	84 056 852,00	0,00	80 574 586,00	80 574 586,00	80 574 586,00
T	otal des dépenses de gestion des services	93 349 559,00	0,00	91 740 504,00	91 740 504,00	91 740 504,00
66	Charges financières	5 204 000,00	0,00	5 037 206,00	5 037 206,00	5 037 206,00
67	Charges exceptionnelles	12 500,00	0,00	52 500,00	52 500,00	52 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	71,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses réelles d'exploitation	98 566 130,00	0,00	96 830 210,00	96 830 210,00	96 830 210,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	14 046 500,00		15 174 870,00	15 174 870,00	15 174 870,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	Total des dépenses d'ordre d'exploitation 14 046 56			15 174 870,00	15 174 870,00	15 174 870,00
TOTAL		112 612 630,00	0,00	112 005 080,00	112 005 080,00	112 005 080,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 112 005 080,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 632 794,00	0,00	14 265 229,00	14 265 229,00	14 265 229,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	57 400 000,00	0,00	63 240 000,00	63 240 000,00	63 240 000,00
74	Subventions d'exploitation	36 182 966,00	0,00	30 529 123,00	30 529 123,00	30 529 123,00
75	Autres produits de gestion courante	2 430 666,00	0,00	1 959 437,00	1 959 437,00	1 959 437,00
7	otal des recettes de gestion des services	110 646 426,00	0,00	109 993 789,00	109 993 789,00	109 993 789,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	310 854,00	0,00	308 000,00	308 000,00	308 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T(otal des recettes réelles d'exploitation	110 957 280,00	0,00	110 301 789,00	110 301 789,00	110 301 789,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 655 350,00		1 703 291,00	1 703 291,00	1 703 291,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	1 655 350,00		1 703 291,00	1 703 291,00	1 703 291,00
	TOTAL	112 612 630,00	0,00	112 005 080,00	112 005 080,00	112 005 080,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 112 005 080,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	13 471 579,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)				
20	Immobilisations incorporelles	1 706 789,00	0,00	3 252 500,00	3 252 500,00	3 252 500,00
21	Immobilisations corporelles	21 026 200,00	0,00	27 749 650,00	25 249 650,00	25 249 650,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 710 000,00	0,00	98 415 000,00	98 415 000,00	98 415 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	29 442 989,00	0,00	129 417 150,00	126 917 150,00	126 917 150,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 837 901,00	0,00	7 002 600,00	7 002 600,00	7 002 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	6 837 901,00	0,00	7 002 600,00	7 002 600,00	7 002 600,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	36 280 890,00	0,00	136 419 750,00	133 919 750,00	133 919 750,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 655 350,00		1 703 291,00	1 703 291,00	1 703 291,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	Total des dépenses d'ordre d'investissement			1 703 291,00	1 703 291,00	1 703 291,00
TOTAL		37 936 240,00	0,00	138 123 041,00	135 623 041,00	135 623 041,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	135 623 041,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

REGETTES D'INVESTIGALIENT							
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)	
13	Subventions d'investissement	4 019 041,00	0,00	15 282 310,00	15 282 310,00	15 282 310,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 870 699,00	0,00	104 665 661,00	104 665 661,00	104 665 661,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 000 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	
Т	otal des recettes	23 889 740,00	0,00	120 447 971,00	120 447 971,00	120 447 971,00	
	d'équipement		,,,,	120 111 01 1,00		,	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00	
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	des recettes réelles 'investissement	23 889 740,00	0,00	120 448 171,00	120 448 171,00	120 448 171,00	
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	

040	Opérat° ordre transfert	14 046 500,00		15 174 870,00	15 174 870,00	15 174 870,00
	entre sections (4)					
041	Opérations	0,00		0,00	0,00	0,00
	patrimoniales (4)					
Total	des recettes d'ordre	14 046 500,00		15 174 870,00	15 174 870,00	15 174 870,00
a	l'investissement					
	TOTAL	37 936 240,00	0,00	135 623 041,00	135 623 041,00	135 623 041,00

	<u> </u>
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	135 623 041,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)
--

+

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DE \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RE \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DE \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DE \ 043 = RE \ 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 171 381,00		9 171 381,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 331 537,00		1 331 537,00
014	Atténuations de produits	663 000,00		663 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	80 574 586,00		80 574 586,00
66	Charges financières	5 037 206,00	0,00	5 037 206,00
67	Charges exceptionnelles	52 500,00	0,00	52 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	15 174 870,00	15 174 870,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	96 830 210,00	15 174 870,00	112 005 080,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	112 005 080,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement	0,00 0,00	0,00 1 703 291,00	0,00 1 703 291,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 002 600,00	0,00	7 002 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (6) Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Dépréciation des immobilisations	3 252 500,00 25 249 650,00 0,00 98 415 000,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	3 252 500,00 25 249 650,00 0,00 98 415 000,00 0,00 0,00 0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0.00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (7) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
3 020	Stocks Dépenses imprévues	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
	Dépenses d'investissement – Total	133 919 750,00	1 703 291,00	135 623 041,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICI	PE 0,00
1	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEI	ES 135 623 041,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	.,	0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 265 229,00		14 265 229,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	63 240 000,00		63 240 000,00
74	Subventions d'exploitation	30 529 123,00		30 529 123,00
75	Autres produits de gestion courante	1 959 437,00		1 959 437,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 308 000,00 0,00	0,00 1 703 291,00 0,00 0,00	0,00 2 011 291,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	110 301 789,00	1 703 291,00	112 005 080,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 112 005 080,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 282 310,00	0,00	15 282 310,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	104 665 861,00	0,00	104 665 861,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500 000,00	0,00	500 000,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00 0.00	0,00 0.00	0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	14 663 870,00	14 663 870,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		511 000,00	511 000,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	120 448 171,00	15 174 870,00	135 623 041,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 135 623 041,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	7 345 776,00	9 171 381,00	9 171 381,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	11 561,00	11 324,00	11 324,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	4 220,00	3 050,00	3 050,00
6064	Fournitures administratives	800,00	1 480,00	1 480,00
6066	Carburants	1 402,00	1 892,00	1 892,00
6068	Autres matières et fournitures	16 490,00	12 450,00	12 450,00
611	Sous-traitance générale	5 103 500,00	5 328 600,00	5 328 600,00
6132 6137	Locations immobilières	134 750,00	176 800,00	176 800,00
614	Redevances, droits de passage, servitude Charges locatives et de copropriété	1 416,00 67 000,00	49 720,00 86 000,00	49 720,00 86 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	137 740,00	129 600,00	129 600,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	900,00	900,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	800,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	70 621,00	118 852,00	118 852,00
6161	Multirisques	15 628,00	80 948,00	80 948,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct ^o	200 000,00	900 000,00	900 000,00
6168	Autres	92 624,00	91 911,00	91 911,00
617	Etudes et recherches	48 500,00	545 300,00	545 300,00
618	Divers	20 000,00	24 000,00	24 000,00
6226	Honoraires	40 400,00	30 600,00	30 600,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 500,00	26 000,00	26 000,00
6228	Divers	1 000,00	41 000,00	41 000,00
6231	Annonces et insertions	2 910,00	2 765,00	2 765,00
6237	Publications	7 940,00	7 343,00	7 343,00
6251	Voyages et déplacements	6 400,00	6 100,00	6 100,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	11 100,00	2 300,00	2 300,00
627	Services bancaires et assimilés	60 600,00	250 600,00	250 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	14 100,00	20 500,00	20 500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	642 422,00	735 226,00	735 226,00
6288	Autres	1 600,00	101 520,00	101 520,00
63512	Taxes foncières	354 400,00	346 000,00	346 000,00
63513 6358	Autres impôts locaux Autres droits	18 700,00 211 652,00	21 600,00	21 600,00 0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 200 736,00	1 331 537,00	1 331 537,00
6331	Versement de mobilité	17 170,00	16 631,00	16 631,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 718,00	4 160,00	4 160,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 581,00	8 495,00	8 495,00
6411	Salaires, appointements, commissions	824 036,00	932 470,00	932 470,00
6413	Primes et gratifications	22 050,00	12 600,00	12 600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	185 015,00	208 433,00	208 433,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	119 035,00	124 411,00	124 411,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	17 000,00	21 500,00	21 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	2 000,00	2 000,00
648	Autres charges de personnel	1 131,00	837,00	837,00
014	Atténuations de produits (7)	746 195,00	663 000,00	663 000,00
7098	RRR sur produits des activités annexes	96 195,00	0,00	0,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	650 000,00	663 000,00	663 000,00
65	Autres charges de gestion courante	84 056 852,00 127 000,00	80 574 586,00	80 574 586,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	3 200,00	80 000,00	80 000,00
6518 6541	Autres Créances admises en non-valeur	0,00	4 000,00	4 000,00 76,00
6572	Subv. équipt personnes droit privé	2 380 000,00	76,00 2 300 000,00	2 300 000,00
65738	Subv. exploitat° autres organismes	1 941 705,00	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat autres organismes Subv. exploitat° personne droit privé	4 877,00	5 322,00	5 322,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	79 600 070,00	78 185 188,00	78 185 188,00
	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	93 349 559,00	91 740 504,00	91 740 504,00
	= (011 + 012 + 014 + 65)			
66	Charges financières (b) (8)	5 204 000,00	5 037 206,00	5 037 206,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 100 000,00 104 000,00	5 037 206,00 0,00	5 037 206,00
	Intérêts - Rattachement des ICNE	104 000,00		0,00
66112	Charges excentionnelles (c)	12 500 00	52 500 00 l	52 KNN NN
66112 67	Charges exceptionnelles (c)	12 500,00 10 000 00	52 500,00	52 500,00
66112	Charges exceptionnelles (c) Intérêts moratoires, pénalités / marché Autres charges exceptionnelles gestion	12 500,00 10 000,00 0,00	52 500,00 50 000,00 0,00	52 500,00 50 000,00 0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
678	Autres charges exceptionnelles	2 500,00	2 500,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	71,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	71,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
Т	OTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	98 566 130,00	96 830 210,00	96 830 210,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	14 046 500,00	15 174 870,00	15 174 870,00
6811 6812	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles Dot. amort. Charges exploit. à répartir	13 535 500,00 511 000,00	14 663 870,00 511 000,00	14 663 870,00 511 000,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	14 046 500,00	15 174 870,00	15 174 870,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
7	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	14 046 500,00	15 174 870,00	15 174 870,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE ptal des opérations réelles et d'ordre)	112 612 630,00	112 005 080,00	112 005 080,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
"	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	112 005 080,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	939 710,67
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	939 710,67
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



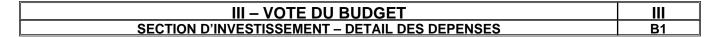
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 632 794,00	14 265 229,00	14 265 229,00
7061	Transport de voyageur	14 097 994,00	13 861 729,00	13 861 729,00
7083	Locations diverses	371 600,00	262 500,00	262 500,00
7088	Autres produits activités annexes	163 200,00	141 000,00	141 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	57 400 000,00	63 240 000,00	63 240 000,00
734	Versement de mobilité	57 400 000,00	63 240 000,00	63 240 000,00
74	Subventions d'exploitation	36 182 966,00	30 529 123,00	30 529 123,00
7471	Subv. exploitat° État	1 150 913,00	1 150 913,00	1 150 913,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 836 068,00	1 885 427,00	1 885 427,00
7475	Subv. exploitat ^o Groupements	33 195 985,00	27 492 783,00	27 492 783,00
75	Autres produits de gestion courante	2 430 666,00	1 959 437,00	1 959 437,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	240 000,00	240 000,00	240 000,00
754	Forfait post-stationnement	1 675 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
757	Redevances des fermiers, concession	515 661,00	519 432,00	519 432,00
7588	Autres	5,00	5,00	5,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES	110 646 426,00	109 993 789,00	109 993 789,00
	(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75			
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	310 854,00	308 000,00	308 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	310 854,00	308 000,00	308 000,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	110 957 280,00	110 301 789,00	110 301 789,00
	= a + b + c + d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 655 350,00	1 703 291,00	1 703 291,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 655 350,00	1 703 291,00	1 703 291,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 655 350,00	1 703 291,00	1 703 291,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	112 612 630,00	112 005 080,00	112 005 080,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	112 005 080,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 706 789,00	3 252 500,00	3 252 500,00
2031	Frais d'études	1 624 000,00	2 670 000,00	2 670 000,00
2033	Frais d'insertion	16 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	14 789,00	16 500,00	16 500,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	52 000,00	556 000,00	556 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	21 026 200,00	27 749 650,00	25 249 650,00
2111	Terrains nus	1 516 000,00	3 805 000,00	3 805 000,00
2115	Terrains bâtis	2 750 000,00	4 400 000,00	1 900 000,00
2135	Installations générales, agencements	1 517 000,00	635 000,00	635 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	3 155 000,00	4 080 000,00	4 080 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	12 086 000,00	14 815 250,00	14 815 250,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	13 000,00	13 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 200,00	1 400,00	1 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 710 000,00	98 415 000,00	98 415 000,00
2313	Constructions	5 500 000,00	65 100 000,00	65 100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	210 000,00	14 815 000,00	14 815 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 000 000,00	18 500 000,00	18 500 000,00
	Total des dépenses d'équipement	29 442 989,00	129 417 150,00	126 917 150,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 837 901,00	7 002 600,00	7 002 600,00
1641	Emprunts en euros	6 087 901,00	6 252 400,00	6 252 400,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	200,00	200,00
1687	Autres dettes	750 000,00	750 000,00	750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	6 837 901,00	7 002 600,00	7 002 600,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	36 280 890,00	136 419 750,00	133 919 750,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 655 350,00	1 703 291,00	1 703 291,00
040	Reprises sur autofinancement antérieur	1 655 350,00	1 703 291,00	1 703 291,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	801 326,00	863 187,00	863 187,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	433 386,00	418 321,00	418 321,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	265 714,00	265 714,00	265 714,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	6 271,00	6 273,00	6 273,00
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	5 936,00	5 708,00	5 708,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	39,00	333,00	333,00
13917	Sub. équipt cpte résult.Budget communaut	142 557,00	142 557,00	142 557,00
13918	Autres subventions d'équipement	121,00	1 198,00	1 198,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation Charges transférées	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 655 350,00	1 703 291,00	1 703 291,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	37 936 240,00	138 123 041,00	135 623 041,00
	= Total des dépenses réelles et d'ordre)			

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	135 623 041,00

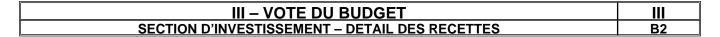
⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 019 041,00	15 282 310,00	15 282 310,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	4 019 041,00	11 382 310,00	11 382 310,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 870 699,00	104 665 661,00	104 665 661,00
1641	Emprunts en euros	18 870 699,00	104 665 661,00	104 665 661,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des recettes d'équipement	23 889 740,00	120 447 971,00	120 447 971,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	200,00	200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	200,00	200,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	23 889 740,00	120 448 171,00	120 448 171,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	14 046 500,00	15 174 870,00	15 174 870,00
28031	Frais d'études	42 001,00	12 998,00	12 998,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	4 095.00	4 095,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	45 985,00	41 847,00	41 847,00
28121	Aménagement Terrains nus	172 354,00	175 714,00	175 714,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	652 674,00	652 674,00	652 674,00
28128	Aménagement Autres terrains	570 158,00	570 158,00	570 158,00
28131	Bâtiments	394 558,00	392 732,00	392 732,00
28135	Installations générales, agencements,	1 728 417,19	2 072 812,00	2 072 812,00
28138	Autres constructions	268 050,00	268 050,00	268 050,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	448 672,00	448 672,00	448 672,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 395 115,88	2 525 626,00	2 525 626,00
28153	Installations à caractère spécifique	582 993,00	753 906.00	753 906,00
28154	Matériel industriel	258 343,00	258 343,00	258 343,00
28155	Outillage industriel	230 102,00	230 102,00	230 102,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	4 788 839,14	5 373 678,00	5 373 678,00
28157	Aménagements des matériels industriels	463 633,00	463 633,00	463 633,00
28181	Installations générales, agencements	342 747,00	342 747,00	342 747,00
28183	Matériel de bureau et informatique	106 719,79	31 705,00	31 705,00
28184	Mobilier	4 057,00	4 057,00	4 057,00
28188	Autres	40 081,00	40 321,00	40 321,00
4818	Charges à étaler	511 000,00	511 000,00	511 000,00
	ELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	14 046 500,00	15 174 870,00	15 174 870,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
V-1	TOTAL RECETTES D'ORDRE			
TOTAL DE		14 046 500,00	15 174 870,00	15 174 870,00
	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	37 936 240,00	135 623 041,00	135 623 041,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	135 623 041,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D*I 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		A1.2			Emprunts et		rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					167 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					167 000 000,00									
CODAH-000651TW	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/08/2010	2010-08-02	01/11/2010	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,760	3,760	EUR	Т	Р	0	A-1
CODAH-000657TW	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27/12/2010	2010-12-27	01/12/2011	20 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.3 sur Euribor 12M) + 0.3	1,820	1,850	EUR	Т	С	0	A-1
CODAH-000673TW	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/07/2011	2011-07-11	01/07/2012	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	4,140	EUR	А	Р	0	A-1
CODAH-000684	BEI Banque Europeenne d'Investissement	21/09/2011	2011-09-21	21/03/2012	15 000 000,00	F	Taux fixe à 3.404 %	3,400	3,430	EUR	S	С	0	A-1
CODAH-000685	BEI Banque Europeenne d'Investissement	07/11/2011	2011-11-07	07/05/2012	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3.44 %	3,440	3,470	EUR	S	С	0	A-1
CODAH-000686TW	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/11/2011	2011-11-30	01/02/2012	10 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.9	2,380	2,430	EUR	Т	С	0	A-1
CODAH-000689	BEI Banque Europeenne d'Investissement	21/12/2012	2012-12-21	21/03/2013	20 000 000,00	F	Taux fixe à 2.905 %	2,910	2,940	EUR	Т	Р	0	A-1
CODAH-000725T	BEI Banque Europeenne d'Investissement	23/03/2012	2015-01-05	07/04/2015	22 708 333,37	V	Euribor 3M + 0.566	1,390	1,420	EUR	Т	С	0	A-1
CODAH-000726T	BEI Banque Europeenne d'Investissement	23/03/2012	2015-02-09	09/05/2015	17 291 666,63	V	Euribor 3M + 0.57	1,390	1,420	EUR	Т	С	0	A-1
LHSM-000880	SFIL CAFFIL	12/12/2023	2023-12-29	01/04/2024	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.48 %	3,480	3,580	EUR	Т	С	0	A-1
LHSM-000886TW	BANQUE POSTALE	16/10/2024	2024-11-12	01/03/2025	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3.29 %	3,290	3,380	EUR	Т	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

					Emprunts e	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					6 000 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					6 000 000,00									
AVANCE DE L ETAT - COVID19	AUTRE	01/06/2020	2020-06-01	10/08/2023	6 000 000,00	F	Taux fixe à 0	0,000	0,000	EUR	А	Р	0	A-1
Total général					173 000 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				UN PAR NATUR			s et dettes au 01/01/		- 			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		108 514 982,35					5 739 892,97	3 528 827,60	0,00	654 941,75
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		108 514 982,35					5 739 892,97	3 528 827,60	0,00	654 941,75
CODAH-000651TW	N	0,00	A-1	6 584 242,83	15,58	F	Taux fixe à 3.76	3,760	314 000,71	239 818,73	0,00	38 105,47
CODAH-000657TW	N	0,00	A-1	10 666 666,50	15,92	٧	(Euribor 3M-Floor -0.31 sur Euribor 3M) + 0.31	3,310	666 666,68	272 133,00	0,00	17 751,75
CODAH-000673TW	N	0,00	A-1	14 156 856,69	16,50	F	Taux fixe à 4.14	4,140	590 248,77	586 093,87	0,00	279 268,63
CODAH-000684	N	0,00	A-1	8 500 000,00	16,72	F	Taux fixe à 3.404 %	3,430	500 000,00	285 085,00	0,00	74 888,00
CODAH-000685	N	0,00	A-1	11 333 333,42	16,85	F	Taux fixe à 3.44 %	3,470	666 666,66	384 133,34	0,00	54 020,74
CODAH-000686TW	N	0,00	A-1	5 666 666,84	16,83	V	Euribor 3M + 0.9	4,080	333 333,32	184 221,26	0,00	24 203,11
CODAH-000689	N	0,00	A-1	13 994 142,40	17,97	F	Taux fixe à 2.905 %	2,940	601 086,95	400 021,22	0,00	9 726,71
CODAH-000725T	N	0,00	A-1	14 583 333,50	17,27	٧	Euribor 3M + 0.566	3,920	833 333,32	444 002,06	0,00	78 701,95
CODAH-000726T	N	0,00	A-1	11 104 740,17	17,36	٧	Euribor 3M + 0.57	3,710	634 556,56	322 061,26	0,00	36 175,65
LHSM-000880	N	0,00	A-1	1 925 000,00	19,00	F	Taux fixe à 3.48 %	3,580	100 000,00	66 596,09	0,00	16 053,91
LHSM-000886TW	N	0,00	A-1	10 000 000,00	19,92	F	Taux fixe à 3.29 %	3,380	500 000,00	344 661,77	0,00	26 045,83
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

					E	Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		4 500 000,00					750 000,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		4 500 000,00					750 000,00	0,00	0,00	0,00
AVANCE DE L ETAT - COVID19	N	0,00	A-1	4 500 000,00	5,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	750 000,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		113 014 982,35					6 489 892,97	3 528 827,60	0,00	654 941,75

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

AT.4 - TH OLOGIC DE LA REI ARTHON DE L'ENGORG (1)									
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices		
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro				
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	12	0	0	0	0			
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	113 014 982,35	0,00	0,00	0,00	0,00			
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits						0		
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00		
	Montant en euros						0,00		

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	17 décembre 2020
CGCT): 1000 €	

Procédure	Catégories de biens amortis	Durée	
d'amortissement		(en années)	
(linéaire, dégressif, variable)			
Variable)	IMMOBILISATION <1 000?	1	17/12/2020
- I	LOGICIEL	4	17/12/2020
- I	PUBLICATION - INSERTION - FRAIS D'ÉTUDES NON SUIVIES DE	5	17/12/2020
	RÉALISATION		
L	FRAIS D'ÉTUDES ET MAITRISE D'?UVRE LIÉES AU TRAMWAY -	30	17/12/2020
L	TERRAINS NUS ET TERRAINS À BATIR	15	17/12/2020
L	BATIMENTS DE BONNE QUALITÉ	50	17/12/2020
L	BATIMENT ADMINISTRATIF	50	17/12/2020
L	BATIMENTS DE BONNE QUALITÉ - DÉPOTS DE BUS	50	17/12/2020
L	BATIMENTS DE BONNE QUALITÉ - CENTRE DE MAINTENANCE DU TRAMWAY	60	17/12/2020
L	BATIMENTS DE BONNE QUALITÉ - LOCAUX TECHNIQUES - POSTES DE	20	17/12/2020
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE CONSTRUCTION	15	17/12/2020
L	INSTALLATION GÉNÉRALES, AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS	15	17/12/2020
L	BATIMENTS CONSTRUITS SUR SOL D'AUTRUI	50	17/12/2020
L	COMMUNICATION NON AFFECTEE A UN PROJET	5	17/12/2020
L	РНОТО	5	17/12/2020
L	MATERIEL INFORMATIQUE (ECRAN - IMPRIMANTE - PC ?)	4	17/12/2020
L	MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	10	17/12/2020
L	MATERIEL DE VIDEO (HORS VIDEO SURVEILLANCE)	5	17/12/2020
L	APPAREILS SPÉCIFIQUES	10	17/12/2020
L	PETIT MATERIEL	10	17/12/2020
L	MATERIEL DE BUREAU	5	17/12/2020
L	MOBILIER DE BUREAU	10	17/12/2020
L	MOBILIER URBAIN	10	17/12/2020
L	VÉHICULE D'EXPLOITATION HORS TRAMWAY acquis avant le 01/01/2020	10	17/12/2020
L	VÉHICULE D'EXPLOITATION HORS TRAMWAY acquis à dater du 01/01/2020	15	17/12/2020
L	VÉHICULE D'EXPLOITATION DE TRAMWAY acquis avant le 01/01/2020	20	17/12/2020
L	VÉHICULE D'EXPLOITATION DE TRAMWAY acquis à dater du 01/01/2020	30	17/12/2020
L	AUTRES VÉHICULES (UTILITAIRE, TOURISME, 2 ROUES)	5	17/12/2020
L	MATERIEL EMBARQUE acquis avant le 01/01/2020	5	17/12/2020
L	MATERIEL EMBARQUE acquis à dater du 01/01/2020	15	17/12/2020
L	ABRIBUS STATIONS VOYAGEURS	15	17/12/2020
L	ABRIS VÉLO	15	17/12/2020
L	PARCS RELAIS	30	17/12/2020
L	OUVRAGES INFRASTRUCTURES - TUNNEL FERROVIAIRE	60	17/12/2020
L	OUVRAGES ,INFRASTRUCTURES - PLATEFORME DU TRAMWAY	60	17/12/2020
L L	OUVRAGES INFRASTRUCTURES - VOIES FERRES / RESEAUX DIVERS DU	60	17/12/2020
L	OUVRAGES INFRASTRUCTURES - APPAREILS DE VOIES	20	17/12/2020
L	OUVRAGES INFRASTRUCTURES - LIGNES AÉRIENNES DE CONTACT	20	17/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	OUVRAGES INFRASTRUCTURES - ASSAINISSEMENT DU RESEAU TRAMWAY	50	17/12/2020
L	OUVRAGES INFRASTRUCTURES - EQUIPEMENTS DIVERS	15	17/12/2020
L	OUVRAGES INFRASTRUCTURES - ECLAIRAGE TUNNEL FERROVIAIRE COURANTS	15	17/12/2020
L	INSTALLATIONS TECHNIQUES - RÉSEAU D'ARROSAGE	15	17/12/2020
L	INSTALLATIONS TECHNIQUES - SYSTÈME RÉCUPERATION ENERGIE	20	17/12/2020
L	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISÉES - SYSTÈME BILLETIQUE ET	15	17/12/2020
L	SYSTÈME D'INFORMATION AUX VOYAGEURS	15	17/12/2020
L	SYSTÈME RADIO ET ÉQUIPEMENTS FIXES	15	17/12/2020
L	SYSTÈME TÉLÉPHONIE	15	17/12/2020
L	SYSTÈME SONORISATION	15	17/12/2020
L	SYSTÈME CHRONOMÉTRIE ET SES ÉQUIPEMENTS	15	17/12/2020
L	GESTION TECHNIQUE CENTRALISÉE ET RÉCEPTEURS	15	17/12/2020
L	RÉSEAU MULTISERVICE DE FIBRE OPTIQUE	15	17/12/2020
L	MATERIEL ET EQUIPEMENT VIDEO SURVEILLANCE	10	17/12/2020
L	SYSTÈME WI FI ET SES ÉQUIPEMENTS	15	17/12/2020
L	SYSTÈME BANCAIRE ET SES ÉQUIPEMENTS	15	17/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	76,00		0,00	76,00	0,00	76,00
- des comptes de tiers	76,00		0,00	76,00	0,00	76,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	76,00		0,00	76,00	0,00	76,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00
Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité		

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	8 705 691,00	8 705 691,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	15 174 870,00	15 174 870,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	6 469 179,00	6 469 179,00

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		8 705 691,00	I 8 705 691,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	7 002 400,00	7 002 400,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 252 400,00	6 252 400,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	750 000,00	750 000,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	1 703 291,00	1 703 291,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10 Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 703 291,00	1 703 291,00
020 Dépenses imprévues		0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	15 174 870,00	III 15 174 870,00
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	15 174 870,00	15 174 870,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	12 998,00	12 998,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 095,00	4 095,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	41 847,00	41 847,00
28121	Aménagement Terrains nus	175 714,00	175 714,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	652 674,00	652 674,00
28128	Aménagement Autres terrains	570 158,00	570 158,00
28131	Bâtiments	392 732,00	392 732,00
28135	Installations générales, agencements,	2 072 812,00	2 072 812,00
28138	Autres constructions	268 050,00	268 050,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	448 672,00	448 672,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 525 626,00	2 525 626,00
28153	Installations à caractère spécifique	753 906,00	753 906,00
28154	Matériel industriel	258 343,00	258 343,00
28155	Outillage industriel	230 102,00	230 102,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	5 373 678,00	5 373 678,00
28157	Aménagements des matériels industriels	463 633,00	463 633,00
28181	Installations générales, agencements	342 747,00	342 747,00
28183	Matériel de bureau et informatique	31 705,00	31 705,00
28184	Mobilier	4 057,00	4 057,00
28188	Autres	40 321,00	40 321,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	511 000,00	511 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont \`a détailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572	Subvention de fonctionnement	Financement dépenses diverses dt réalisation travaux prépa à la cession du site Demidoff/Labédoyère	SNCF RESEAU	Entreprises	62 453,67
6572	Subvention de fonctionnement	financement dépenses diverses dt phase 1 pour suppression bifurcation Harfleur vers la ligne 361 000	SNCF RESEAU	Entreprises	860 226,56
6574	Subvention d'exploitation aux personnes de droit privé	Fonctionnement annuel	COMITE DE OEUVRES SOCIALES ET DE LOISIRS	Association	5 322,00

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP		Montant des CP		
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
TRAN03 Divers	262 891,00	0,00	262 891,00	221 914,00	23 400,00	17 577,00
investissements						
TRAN01 Divers	21 475 725,00	0,00	21 475 725,00	8 170 596,84	7 140 000,00	6 165 128,16
investissements						
sur le réseau de						
transport						
TRAN04	323 863 092,00	0,00	323 863 092,00	21 203 874,91	87 278 500,00	215 380 717,09
Nouvelle ligne						
de tramway						
TRAN02	25 000 000,00	0,00	25 000 000,00	11 011 701,19	13 975 250,00	13 048,81
Programme de						
renouvellement						
du parc autobus						

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
CHAPLO GO LIIII EGIO (I)		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 6,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 3,60	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1,66	0,00 0,00 0,00 0,00 5,26	
ADJT ADM PPAL 1CL ATTACHE REDACTEUR REDACTEUR PPAL 1CL REDACTEUR PPAL 2CL	C A B B	1,00 2,00 1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 2,00 1,00 1,00 1,00	1,00 0,90 0,00 0,90 0,80	0,00 0,91 0,75 0,00 0,00	1,00 1,81 0,75 0,90 0,80	
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	3,38	0,14	3,52	
ADJOINT TECHNIQUE ADJT TECH PPAL 1CL INGENIEUR INGENIEUR PPAL TECHNI. PPAL 1CL	C C A A B	1,00 1,00 1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 1,00 1,00 1,00	0,38 1,00 0,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,14 0,00 0,00	0,38 1,00 0,14 1,00 1,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		11,00	0,00	11,00	6,98	1,80	8,78	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
ATTACHE	А	ADM	0444	0,00	332-13	CDD	
ATTACHE	Α	ADM	0499	0,00	332-8-2°	CDD	
INGENIEUR	Α	TECH	0837	0,00	332-8-2°	CDD	
REDACTEUR	В	ADM	0397	0,00	332-8-2°	CDD	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
ATTACHE	Α	ADM	0499	0,00	332-24	CDD	
ING. EN CHEF HC	Α	TECH	HEB3	0,00	332-24	CDD	
REDACTEUR PPAL 2CL	В	ADM	0506	0,00	332-24	CDD	
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif. TECH : Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social. MT : Médico-technique.

SP: Sportif. CULT : Culturel ANIM: Animation.

POL: Police. POMP: Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP) :
 - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois. 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 - 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
 - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

 - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

 - 332-8-6°. Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %. 332-8-6°. Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité. 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

 - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins. 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 - 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 - 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 - 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 - A · Autres
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)		_	-	
09/11/2023 - Affermage	LIA LES LIGNES DE L'AGGLO	TRANSDEV LE HAVRE	SASU	77 931 579,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 130 Nombre de membres présents : 102 Nombre de suffrages exprimés : 112

VOTES:
Pour: 99
Contre: 13
Abstentions: 0

Date de convocation : 12/12/2024

Présenté par (1) Alain Fleuret, A Carré des docks le 19/12/2024 (1) Alain Fleuret,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Carré des docks, le 19/12/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

	<u> </u>
Madame Agnès CANAYER	
Madame Annick GUIVARCH	
Madame Aurélie REBEILLEAU	
Madame Avelyne CHIROL	
Madame Brigitte DÉCHAMPS	
Madame Caroline LECLERCQ	
Madame Christelle GUEROUT	
Madame Christine CORMERAIS	
Madame Christine DOMAIN	
Madame Christine MOREL	
Madame Clotilde EUDIER	
Madame Corinne CHATEL	
Madame Emilie MASSET	
Madame Fabienne DELAFOSSE	
Madame Fabienne MALANDAIN	
Madame Fanny HEUZE	
Madame Florence THIBAUDEAU-RAINOT	
Madame Françoise DEGENETAIS	
Madame Karine RAMAIN	
Madame Laetitia DE SAINT NICOLAS	
Madame Laurence BESANCENOT	



Madame Lionel DEHON	
Madame Malika CHERRIERE	
Madame Marie-Catherine GRZELCZYK	
Madame Marie-Claire DOUMBIA	
Madame Nadège COURCHE	
Madame Nathalie NAIL	
Madame Oumou NIANG-FOUQUET	
Madame Sandrine LEMOINE	
Madame Sophie HERVE	
Madame Sylvie BUREL	
Madame Thérèse BARIL	
Madame Valérie PETIT	
Madame Virginie LADOUCE	
Madame Véronique DUBOIS	
Monsieur Alain FLEURET	
Monsieur Alain RENAUT	
Monsieur Alban BRUNEAU	
Monsieur André BAILLARD	
Monsieur André CORNOU	
Monsieur Anthony GUEROUT	
Monsieur Antonin GIMARD	
Monsieur Augustin B?UF	
Monsieur Aurélien LECACHEUR	
Monsieur Bruno BOUTEILLER	
Monsieur Bruno LOZANO	
Monsieur Christian GRANCHER	
Monsieur Cyriaque LETHUILLIER	
Monsieur David LAURENT	
Monsieur Denis GREVERIE	



Monsieur Didier SANSON	
Monsieur Dominique BELLENGER	
Monsieur Edouard PHILIPPE	
Monsieur Emmanuel DIARD	
Monsieur Etienne PLANCHON	
Monsieur Florent SAINT-MARTIN	
Monsieur François AUBER	
Monsieur Frédéric BASILLE	
Monsieur Gilles BELLIERE	
Monsieur Gérald MANIABLE	
Monsieur Hubert DEJEAN DE LA BATIE	
Monsieur Jacques DELLERIE	
Monsieur Jacques MARTIN	
Monsieur Jean- Luc HEBERT	
Monsieur Jean-Bapstiste GASTINNE	
Monsieur Jean-Louis MAURICE	
Monsieur Jean-Luc FORT	
Monsieur Jean-Luc HODIERNE	
Monsieur Jean-Michel ARGENTIN	
Monsieur Jean-Paul LECOQ	
Monsieur Jean-Pierre BONNEVILLE	
Monsieur Jean-Pierre LEBOURG	
Monsieur Jean-Pierre LEDUC	
Monsieur Jérôme DUBOST	
Monsieur Laurent GILLE	
Monsieur Laurent LHEUREUX	
Monsieur Laurent LOGIOU	
Monsieur Madjid NASSAH	
Monsieur Marc GUERIN	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Monsieur Marc-Antoine TETREL	
Monsieur Nicolas SIMON	
Monsieur Noureddine CHATI	
Monsieur Olivier COMBE	
Monsieur Olivier ROCHE	
Monsieur Pascal CORNU	
Monsieur Pascal CRAMOISAN	
Monsieur Pascal LACHÈVRE	
Monsieur Pascal LEPRETTRE	
Monsieur Patrick BUSSON	
Monsieur Patrick FONTAINE	
Monsieur Patrick LEFEBVRE	
Monsieur Patrick TEISSERE	
Monsieur Philippe TOUILIN	
Monsieur Pierre BOUYSSET	
Monsieur Pierre MICHEL	
Monsieur Régis DEBONS	
Monsieur Seydou TRAORE	
Monsieur Sylvain VASSE	
Monsieur Thibaut CHAIX	
Monsieur Wasil ECHCHENNA	
Monsieur Yann ADREIT	
Monsieur Yves HUCHET	

Certifié exécutoire par (1) Alain Fleuret, compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/12/2024, et de la publication le 24/12/2024

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Communautaire.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.